

Monsieur Georges Lanmafankpotin
Président de la commission
Bureau d'audience publique sur l'environnement
140, Grande Allée Est
Bureau 650
Québec (Québec) G1R 5N6
haute-chaudiere@bape.gouv.qc.ca

386

P

NP

DM22

Projet de construction du parc éolien de la
Haute-Chaudière dans la MRC du Granit

6211-24-092

[PAR COURRIEL]

Frontenac, le 3 février 2025

Objet : Parc éolien de la Haute-Chaudière

Monsieur le Président de la commission,

Par la présente, nous souhaitons vous faire part de notre appui au projet de parc éolien de la Haute-Chaudière.

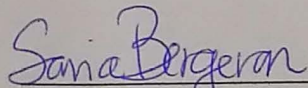
Étant des propriétaires de terrains impliqués dans le projet, nous tenions à vous confirmer que les promoteurs ont travaillé de manière très collaborative, et ce, dès le tout début du projet. Plusieurs rencontres ont d'ailleurs été organisées depuis mai 2023 pour prendre connaissance de nos besoins et pour s'assurer que le projet n'impacte pas négativement notre terrain et nos activités.

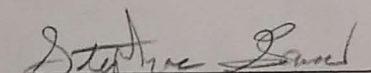
Le parc éolien de la Haute-Chaudière prévoit en effet l'installation de 20 éoliennes et sera en mesure d'alimenter l'équivalent de 18 700 foyers québécois en électricité. Pour assurer sa construction puis sa mise en service, EDF et la MRC du Granit devront investir plus de 400 millions de dollars et créer près de 150 emplois.

Ce parc éolien constitue donc, pour les propriétaires comme nous, une opportunité de contribuer activement à la transition énergétique du Québec en plus de bénéficier de retombées économiques importantes pour au moins les 30 prochaines années.

Nous sommes donc persuadés de la nécessité du projet éolien de la Haute-Chaudière et nous tenons à réitérer notre appui à celui-ci.

Veuillez recevoir, Monsieur le Président de la commission, nos salutations les plus cordiales.

 date 10/2/25
Sonia Bergeron

 date 10/2/25
Stéphanie Garand